ABONNEMENS.

Un mois. . . . . 4 fr.
Trois mois. . . . . 11 »
Par la poste. . . . . 15 »
Un N°. . . . . » 20
Les abonnemens commencent à toutes les époques.

LE POLITIQUE,

JOURNAL DE LIÉGE.

ANNONCES,
20 centimes par ligne.

On s'abonne au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, N° 622, et chez Messieurs les Directeurs des Postes.

AFFAIRES D'ORIENT.

La *Gazette d'Augsbourg* publie l'article suivant sur les complications de la question de l'Orient :

La crise en Orient ne peut pas tarder à éclater, et c'est la position de Méhémet-Ali qui la provoque, soit que le premier coup soit tiré par l'Angleterre ou par la Turquie contre le vice-roi, soit que celui-ci attaque la Porte. Les nouvelles de Constantinople sont aujourd'hui dans un sens, demain dans un autre; tantôt elles annoncent que la guerre va éclater, tantôt que les hostilités sont aujournées; mais le démêlé entre Méhémet-Ali et la Porte n'est qu'un incident de la grande lutte qui se prépare en Orient, et cet incident n'en est pas le plus important.

Depuis que l'Inde est menacée au nord-ouest, l'Angleterre doit chercher à s'assurer un passage par l'Egypte pour s'ouvrir avec ses possessions de l'Inde la voie la plus courte. Comme elle ne peut atteindre ce but que par la conquête de l'Egypte ou par la soumission complète de Méhémet-Ali, ce dernier est donc un grand obstacle aux projets de l'Angleterre, obstacle qu'il faut faire disparaître à tout prix. De là le traité de commerce de l'Angleterre avec la Porte. auquel on est toujours ramené, parce qu'il est devenu la pierre angulaire du différend.

L'Angleterre agit d'après la fiction que Méhémet-Ali est encore le vassal de la Porte et elle menace de l'attaquer s'il ne se conforme pas aux décisions de celle-ci, mais le vice-roi, indépendant de fait depuis quinze ans, ne veut pas se laisser mettre ainsi à l'écart et se voit par conséquent forcé de prendre les armes. L'attaque pourra donc bien venir de lui, quoiqu'il eût bien désiré ne pas paraître l'agresseur.

La signification que le consul anglais, M. Campbell, lui aurait faite d'évacuer l'Yemen, c'est-à-dire, au fond, toute l'Arabie, et probablement avant tout de rappeler son armée qui se trouve dans le voisinage de Bassora sous les ordres de Khurschid-Pacha, cette signification ne serait que la conséquence nécessaire du plan d'après lequel on a pris possession d'Aden. Si Méhémet-Ali était assez faible pour céder à cette injonction, la troisième prétention de l'Angletterre serait qu'il lui permit l'établissement d'étapes particulières à travers l'Égypte. Méhémet-Ali n'ignore pas cela, aussi repoussera-il cette prétention, et son refus ressemblera même à l'acceptation d'une provocation.

Le pacha, on peut en être convaincu, agit en pleine connaissance de sa position. Il se passerait des mois avant que l'Angleterre fut en mesure d'envoyer, soit de l'Inde, soit d'Europe, seulement 10,000 hommes de troupes vers quelqu'endroit de la Syrie ou de l'Egypte où elles pourraient être dangereuses pour Méhémet-Ali, et d'ici là guerre du Taurus peut être arrivée au point que la Russie soit aussi obligée d'entrer en lice, soit pour protéger la Porte, si celle-ci, pressée par Ibrahim-Pacha, se jette dans ses bras, soit pour venger la rupture du traité d'Unkiar Iskelessi, si la Turquie se jetait au contraire dans les bras de l'Angleterre.

Le dénouement approche donc, et la conduite de la France pourrait seule retarder. Si cette puissance comme beaucoup de ses journaux le demandent, soutient ouvertement ou secrètement Méhémet-Ali, d'une part pour s'assurer une influence dans le Levant ou nomément en Egypte, d'autre part pour ne pas laisser l'Angleterre devenir toute puissante dans la Méditerranée alors on ne peut pas encore compter sur un dénouement, car l'Angleterre y regardera à deux fois avant de prendre des mesures qui forceraient la France à une alliance avec la Russie alliance qui exposerait aux plus grands périls les relations britanniques dans la Méditerranée et au-delà de l'Egypte. Si la France est d'accord avec l'Angleterre sur la conduite à tenir en Orient, alors la perte de Méhémet-Ali est à peu près certaine, mais il ne cédera pas sans combat et il ne sera pas retenu par nulle considération touchant la paix générale, car il n'aurait qu'à gagner à une complication des affaires en Europe.

ALLEMAGNE. — Francfort 23 avril.

On écrit de Hanovre, le 18 avril :

« On apprend comme certain que l'assemblée des états sera convoquée pour le 8 mai. Comme les personnes qui composent le cabinet du roi sont d'avis que les corporations électorales ne possèdent point le droit de refuser l'élection d'un député, toutes les corporations électorales du plat-pays qui ont refusé l'élection, vont être sommées de nouveau d'y procéder. Les électeurs en possession d'emplois attachés aux divers districts électoraux recevront des notifications spéciales et seront sommées de remplir leurs devoirs d'électeurs. Si, contre toute attente, l'élection venait à être refusée une seconde fois par les diverses corporations, alors on fera nommer de nouveaux électeurs qui devront y procéder. (*C. de Hambourg.*)

ANGLETERRE. — Londres, le 25 avril.

Nous apprenons que plusieurs capitalistes de la cité, intéressés dans le commerce avec le Portugal veulent convoquer une assemblée générale des porteurs de bons portugais. Le but de cette réunion est de rédiger une remontrance au gouvernement portugais pour se plaindre de ce qu'il paye irrégulièrement les créanciers intérieurs, sans donner même un à compte aux créanciers. La réunion aura lieu cette semaine et le résultat de ses délibérations pourra être expédié samedi à Lisbonne par le prochain paquebot.

— Le paquebot parti de New-Yorck le 1er avril est encore en retard; mais nous apprenons de Liverpool que l'on a reçu, par la voie de Londonderry, des nouvelles de St.-John (Nouvelle-Brunswick), jusqu'à la date du 31 mars dernier. Elles annoncent que la guerre relative aux frontières avait cessé pour le moment, chacune des parties ayant consenti à retirer ses troupes du territoire contesté, et à établir une force civique pour empêcher la coupe et l'enlèvement des arbres de la forêt. Cette nouvelle confirme pleinement ce que nous faisaient espérer les dernières lettres reçues de New-Yorck, au sujet des sentimens pacifiques des autorités de la frontière, et ne peut manquer de rendre plus faciles les négociations qui doivent avoir lieu à cet égard. (*Globe.*)

— Dans la chambre des lords, séance d'hier, lord Melbourne en réponse à une interpellation de lord Brougham, a déclaré qu'un certain nombre d'officiers anglais étaient allés à Constantinople, dans l'intention de se mettre au service de la Porte, mais sans l'autorisation du gouvernement. La politique du gouvernement est toujours la même quant à l'observation d'une stricte neutralité, et il fera tout ce qui dépendra de lui pour empêcher toute rupture entre le sultan et Mehemet Ali.

PORTUGAL. — Lisbonne, le 15 avril.

Si la reine ne parvient pas à composer un ministère de coalition, il faudra dissoudre la chambre dans laquelle trois partis se balancent avec des pouvoirs presqu'égaux; les ordeiros, les ultra et les chartistes Fonseca, Magalhaer et le comte de Villaréal n'ont pas accepté la mission de former un cabinet. Le duc de Palmella consentirait à en organiser un, mais à l'exclusion des ultra. On s'attend à la dissolution des cortès. Les ministres ordeiros continuent à garder les portefeuilles ad interim.

Des dissentimens religieux existent en Portugal, où ils prennent même chaque jour plus d'intensité. Ces dissentimens ont trait plus particulièrement à la juridiction ecclésiastique. Les chismatiques, comme on les appelle, refusent de reconnaître l'autorité des évêques nommés par le gouvernement en remplacement de ceux qui avaient émigré avec don Miguel. Le pape n'a pas confirmé cette nomination de prélats. Les non-conformistes célèbrent maintenant le service divin en secret comme les premiers chrétiens de Rome payenne.

La police d'Agourdente a découvert près d'Oport, une maison dans laquelle un vaste appartement avait été converti en chapelle; plusieurs prêtres officiaient en présence d'une affluence considérable de fidèles. On s'est aperçu de cette circonstance en voyant l'église paroissiale déserte presque tous les dimanches. La police s'est emparée des prêtres qui officiaient, d'un certain nombre de fidèles et surtout des ornemens et des vases d'argent qui ont une grande valeur. (*Morning Hérald.*)

FRANCE. — Paris, le 27 avril.

M. Zea-Bermudez, à peine de retour d'Autriche, a eu hier une audience particulière du roi. On annonce qu'il doit partir ces jours-ci pour Londres.

— Les bureaux de la chambre sont convoqués pour demain. Lundi il y aura séance publique pour le tirage au sort de la grande députation qui doit aller féliciter le roi le jour de sa fête. Si, comme tout l'annonce, il n'y a pas de ministère formé, on ne doute pas que dans cette séance même, la proposition d'une adresse à la couronne ne soit déposée sur le bureau.

— On assure que des membres très-influens des anciens 221 se sont rendus hier chez M. le maréchal Soult, et l'ont vivement engagé à se rapprocher de M. Thiers. Ils ont déclaré à M. le maréchal qu'ils ne regardaient comme possible qu'un ministère du centre gauche, appuyé sur la gauche dynastique et sur cette partie notable du centre qui n'avait soutenu le 15 avril que parce qu'il avait répudié les doctrinaires et proclamé l'amnistie.

— Mgr. le duc d'Orléans sera le 28 à Sedan, d'où il partira le même jour pour se rendre à Stenay et Montmédy. Il se mettra le 29 en route pour Paris. (*Moniteur parisien.*)

— On annonce la prochaine dissolution de l'armée du Nord.

Le roi parait décidé à adopter une combinaison définitive avant le 1er mai, afin de désarmer la critique et de diminuer les embarras qui s'attacheraient nécessairement aux réceptions officielles à l'occasion de sa fête. Le maréchal aurait, dit-on, reçu des instructions précises pour amener enfin la solution de cette crise qui se prolonge d'une maniere ruineuse pour tant d'intérêts. Dans cet esprit et ce but de conciliation, le maréchal Soult consentirait à donner à M. Thiers le portefeuille ambitionné des affaires étrangères, mais il exigerait l'entrée au ministère, des doctrinaires représentés par MM. Guizot et Duchâtel et de M. Cunin-Gridaine qui compte tant d'amis à la chambre. Hier, dans la soirée, M. Thiers acceptait le portefeuille désiré, mais il répudiait les collègues imposés. Les choses en sont au même point.

Depuis le rapprochement qui se ménage entre le maréchal et M. Thiers, la véritable camaraderie des journaux de l'opposition, *Constitutionnel, Siècle et Courrier français* devient plus ameniteuse pour le maréchal, si la chance tourne et si ces deux hommes ne s'entendent pas, l'éloge deviendra une critique amère et le héros retombera à la proportion mesquine à laquelle des journalistes opposants l'avaient réduit.

Tout autre bruit de cour ou de ville n'est pas conforme à la vérité. On a prétendu que M. Sébastiani devait entrer dans le cabinet et M. Guizot ou tout autre chef de la coalition sortir de

Feuilleton.

CE QUIL Y A DANS UNE BOUTEILLE
DE VIN DE CHAMPAGNE.

— Heureusement qu'on trouve quelques beaux jours dans la vie! — dit le mélancolique Edmé; — pourtant, croyez-moi, messieurs, il y a une larme au fond de toute joie... un peu de cendre au fond de tout plaisir!

— Edmé, tais-toi avec ta cendre! — interrompit Ludowic; — tu es l'ennui vivant, et tu devrais être banni à l'année de toute réunion joyeuse!

— Un souper d'amis, c'est dans ce rude chemin de la vie un oasis...

— A l'autre à présent! — interrompit de nouveau Ludowic, — qui prend la parole, pour que Fulgence ne l'ai pas?

— Garde-la toi! et sers-t-en bien!

— Un souper d'amis, — reprit Fulgence, — c'est dans la vie comme au désert cette fontaine de diamant où se désalterait le bon chevalier Kenneth du Léopard, et Lemir Sherkohf, son royal...

— Que les savans sont ennuyeux!... Ludowic, si Fulgence continue ainsi, tu as le droit de nous lire ton dernier Mémoire sur l'équation de l'yperboloïde osculateur à une surface... à deux surfaces...

— Gauche, suivant une génératrice, et sur les propriétés de la surface hélicoïde! — reprit Ludowic... — Je le sais par cœur... nous ferons, en ce cas, de cette salle de festin un vaste dortoir!

— Silence! — s'écria un autre convive; — que le moins gris raconte quelque chose, n'importe quoi! *Peau d'âne*, par exemple!...

Si peau de Ludowic m'était conté,
J'y prendrais un plaisir extrême!

— Garçon, du champagne!

Ludowic à tue-tête :

— *Sous ce beau ciel, sous ce beau cie-e-e-e-l de laèa Tourai .....ne!*

— Enfoncé Albert!

— Tais-toi là bas!... Sigismond, *des Hussites vainqueur*, va raconter quelque chose!

— Bah! il ne pourra pas.

— Si fait!

— Que non! il déparle.

— A la preuve!

— La preuve?... Je veux bien la donner pour faire mentir Ludowic! — Dit de son mieux Sigismond. — Tout à l'heure je vous raconterai une histoire.

— Ah! messieurs, regardez-donc Henry qui n'a plus de moustaches! — interrompit-on.

— Tiens! c'est vrai! elles sont tombées dans son verre, et il les aura avalées par distraction!

— Henry! où sont tes moustaches?

— Je ne sais pas! — dit Henry, dans la poche duquel on avait fourré de la salade, et tous les bouchons des bouteilles à vin de Champagne.

— Mais on ne perd pas sa moustache comme un gant!

— Ah! je me souviens, — reprit le jeune homme dont les idées n'étaient pas tout ce qu'il y a de plus lucide, — je les ai rasées...

— Rasées?... et pourquoi? — dit Ludowic.

— Parce qu'elles étaient lilas!

— Comment lilas?... tes moustaches étaient devenues lilas?

— La nature les lui a données blondes, — dit Edmé, — il demandait à l'art de les avoir brunes...

— Cosmétique à la vanille, cosmétique au citron, cosmétique au binjouin... un franc le bâton, chez Piver... dépôt dans les principales villes de France...

— Et de l'étranger... cinq ans de durée... approuvé par la faculté...

— Tais-toi Ludowic!... et tes moustaches, Henry.

Eh bien! je *détaignais* sur toutes les femmes que j'embrassais...

— C'était très-compromettant!

— Et qu'as-tu fait?

— J'ai acheté un pot d'ingrédient qui teint la barbe en sept nuances, d'après l'affiche, du moins...

— Et tu as choisi la nuance lilas?... c'est original!

— Le lilas va bien aux blonds!

— Point!... mais après m'être barbouillé un soir de l'appareil en question, je me suis réveillé le lendemain matin avec la moustache azur céleste... il a bien fallu la raser?

— Charmant!

— Où vend-on l'ingrédient?... t'en reste-t-il?

— Je l'ai jeté par la fenêtre!

— Et comme il déplait à sa sœur sans moustache, ils'en fait tous les matins avec de l'encre de Chine, pour le temps qu'il reste chez lui!

Lionel, Paul et Louisy, les trois hommes graves de l'assemblée s'étaient rapprochés de la cheminée, tandis que leurs jeunes camarades débitaient toutes ces folies.

— Je bois à la plus belle moitié du genre humain! s'écria Fulgence.

— La plus belle moitié du genre humain, c'est nous! — répliqua Edmé — n'est-il pas vrai, Lionel?

Lionel et Edmé étaient, il est vrai, deux charmans cavaliers.

— Le fait est qu'il a raison! dit l'un des trois hommes graves, tandis que les autres tapageaient autour de la table, en déclamant toutes les drôleries qui leur passaient par la tête. — Je crois que si l'on voulait juger rigoureusement on trouverait que la masse des hommes est mieux que celle des femmes, et que notre sexe se rapproche plus souvent que l'autre, du type du vrai beau!

— C'est un paradoxe! — dit Paul.

— Tu vas voir que non, toi! Ces brutes là-bas n'y comprendraient rien en ce moment. A mon avis, sur cent femmes, il n'y en a pas dix de jolies ou vingt d'acceptables. Sur cent hommes la moitié peut être regardée, et vingt sont beaux. Je tiens compte, c'est entendu, du genre de beauté qui convient à l'homme, persuadé que l'homme le plus choisi serait une exécrable créature, sous les habits de l'autre sexe. Il faut ajouter à l'appui de ma proposition, que autant les femmes s'occupent de leur beauté, autant l'homme songe peu à la sienne. L'homme s'habile mesquinement, sans élégance ni souci pour ses formes, qu'il abandonne au développement de l'exercice et de la fatigue. Il laisse sa chevelure en broussailles; il s'altère le teint aux âcretés de toutes les atmosphères; il rase sa barbe, cette mâle beauté de la tête...; il songera peut-être un jour à s'épiler les sourcils...

— Voilà Lionel qui fait un cours de physiologie, de phycologie! — interrompit Ludowic, — voyons si c'est amusant!

.... L'homme...

— Il est question de l'homme!... Homo... The man...

— Silence, Edmé!

.... L'homme se chausse mal...

— C'est vrai! Ludowic est très-mal chaussé! ses bottes des moins vernies, sont plissées comme des pommes cuites...

— Silence donc!

.... L'homme ne se gante guère... Il cache son cou, ce symbole de sa force, dans d'odieuses loques... Ses jambes dans l'ampleur du plus sot des vêtemens...

— Il paraît que Lionel a la jambe bien faite! — dit Sigismond.

— Comme un astre!

— Comme un coq! — ajouta-t-on.

.... L'homme s'enivre, — reprit Lionel.

— C'est vrai!... Nous sommes tous gris!

.... Il fume, il veille, il fatigue, il se bat en duel, il fait la guerre et obéit à vingt passions. Aussi faut-il qu'un homme soit bien beau, bien admirablement modélé, pour rester beau dans des conditions pareilles de conduite. En lui tout s'altère...

— En effet je suis fort altéré... garçon à boire! — Interrompit Edmé.

.... Chez la femme tout est combiné pour faire valoir ses avantages physiques. Elle possède toutes les ressources de la toilette, et de l'art le plus secret. — L'homme n'en a aucune. Les bijoux, les rubans, les nœuds, les fleurs, le satin, les gazes, les dentelles, les pierreries sont exclus de ses ajustemens. Il faut qu'il tache d'être beau étriqué dans du drap noir des pieds à la tête...

— Comme un croque-mort qui va s'enterrer lui-même! — Interrompit-on.

.... On croit que nos pères étaient physiquement plus beaux que nous.... il n'en était rien! Ils faisaient mieux valoir ce qui peut rester de beauté à l'homme, dans le genre de vie qu'il mène... et voilà tout. Les femmes, au contraire, n'ont rien perdu, et beaucoup même ont singulièrement gagné à pouvoir poser une étoffe menteuse sur ce qui apparaissait nu dans l'ancienne Grèce... Mais plus la civilisation avance, — continua Lionel, qui se voyait écouté par les convives rangés dans toutes sortes d'attitudes familières, — et plus le costume des hommes, en s'appauvrissant, leur fait perdre de leurs avantages naturels. Le velours, le brocard, les toiles d'or et d'argent, les ordres chevaleresques, les plumes ont disparu pour lui. L'épée, ce joyau de tout homme bien né, est devenue une *arme prohibée*. Plus de pourpoints amples et bouffants, de manteaux coquets, d'aiguillettes, de justeau-corps de buffle, de cuirasses damasquinées, d'armes brillantes, d'écharpes et de broderies. Les couleurs éclatantes se sont éteintes peu à peu, les tons vifs se sont amortis. Adieu les moustaches triomphales...

— Henry, écoute! — cria-t-on; — Henry, pleure tes moustaches lilas! répands sur ta lèvre des flots de vin de Champagne, comme symbole de ta douleur; et n'oublie pas nos verres!

— Adieu les moustaches aux crocs effrontément retroussés, — reprit Lionel, — les virgules, les mazarines, les royales, les barbes en éventail ou en fer de lance, et tout ce qui accentuait si fermement la physionomie de nos ayeux!

France et le remplacer à l'ambassade de Londres. Bien que MM. Sébastiani et Guizot aient été reçus au château, nous pouvons assurer qu'il n'a rien été décidé à leur égard.

Pendant que le travail de la recomposition ministérielle est entouré en France de difficultés inextricables, les divers gouvernemens constitutionnels de l'Europe sont en proie à des embarras intérieurs.

En Portugal, la reine ne peut pas trouver dans trois partis différens, les ordeiros, ou amis de l'ordre des choses, les ultra et les chartistes, les élémens d'une combinaison ministérielle.

En Espagne, un parti remuant et dangereux, le parti exalté, cherche à créer des désordres et provoque à la dissolution des cortès espérant recruter des voix à la cause de l'anarchie. La bourse de Madrid qui avait montré une tendance à la hausse fléchissait à la date du 20.

En Angleterre, une minorité flottante appuie un ministère whigh qui déplait aux tories et contente médiocrement les radicaux ses alliés.

En France, tous les partis s'accordent pour susciter des embarras au gouvernement; habiles à détruire, ils ne peuvent s'entendre pour réédifier. Voilà de tristes exemples des avantages si vantés du système représentatif.

— Nous apprenons que M. Humann se retire décidément de toute combinaison ministérielle.

REVUE DES JOURNAUX.

Le bruit était généralement répandu hier dans la soirée qu'un rapprochement s'était opéré entre le maréchal Soult et M. Thiers, et que le ministère serait enfin constitué sous très-peu de jours.

Voici au surplus ce qu'en disent les journaux :

Le *Nouvelliste* : « Quelques communications ont été établies aujourd'hui ayant pour but les rapprochemens dont on attend la combinaison la plus solide et la plus conforme aux opinions qui ont prévalu dans la chambre.

» Au moment où nous mettons sous presse, on semble autorisé à espérer que ces communications amèneront promptement un résultat satisfaisant. On concevra toutefois sans peine que nous n'accueillons quant à nous cet espoir qu'avec une extrême circonspection : on sait que déjà plus d'une fois ce qu'on a été fondé à dire à une heure donnée a cessé d'être vrai une heure après.

» Au surplus un tel état de choses ne saurait durer plus longtemps. Aujourd'hui à la chambre toutes les nuances du centre gauche et de la gauche se sont accordés à reconnaître la nécessité de présenter lundi un projet d'adresse dans le cas où tout ne serait pas terminé d'ici là. Quoi qu'on fasse ou quoi qu'on dise, le vœu du pays sera entendu.

Le *Messager* : Dans la journée des rapprochemens ont été tentés; espérons qu'ils auront enfin un résultat et mettront fin à la situation précaire dans laquelle nous nous trouvons depuis plus de six semaines.

» Voilà les deux combinaisons entre lesquelles le maréchal doit se prononcer. Quand la décision sera prise pour l'un des deux, la conclusion ne se fera probablement pas attendre : car des deux côtés tous les arrangements sont prêts. »

» Il est certain, dit le même journal, que des membres très influents des anciens 221 se sont rendus hier chez M. le maréchal Soult, et l'ont vivement engagé à se rapprocher de M. Thiers. Ils ont déclaré à M. le maréchal qu'ils ne regardaient comme possible qu'un ministère du centre gauche, appuyé sur la gauche dynastique et sur cette partie notable du centre qui n'avait soutenu le 15 avril que parcequ'il avait répudié les doctrinaires et proclamé l'amnistie.

Un *post scriptum* du *Courrier français* porte ce qui suit :

« La formation d'un ministère centre gauche ne rencontre plus les mêmes obstacles. Aujourd'hui M. Calmon et M. Teste ont fait au nom du maréchal une démarche auprès de M. Thiers. Le maréchal offrait à M. Thiers le portefeuille des affraires étrangères, mais il insistait en même temps pour l'admission de quelques doctrinaires dans le conseil. Ce dernier point a été contesté : les principaux membres du centre gauche ont déclaré à M. Thiers qu'ils ne pouvaient pas faire partie d'un ministère auquel seraient associés les amis de M. Guizot.

Le *Constitutionnel* confirme le rapprochement qui s'est opéré entre M. le maréchal Soult et M. Thiers.

« Cependant, ajoute ce journal, toute incertitude n'a pas cessé. On a pu croire il y a quelque temps qu'un ministère de coalition terminerait tous les embarras. Mais le langage qu'a tenu M. Guizot dans la dernière discussion, le programme de M. Persil, l'effet qu'ont produit ces deux manifestes sur le parti des 221, ont rendu un tel cabinet impossible.

» La question est posée aujourd'hui entre un ministère du centre gauche et un ministère doctrinaire pur.

» Le premier se composerait de M. le maréchal Soult, de M. Thiers, de M. Dupin, de M. Passy, de M. Dufaure, des membres du centre gauche pris dans la chambre des pairs, les autres dans la chambre des députés, M. Cunin-Gridaine en ferait partie.

» Le ministère doctrinaire réunirait toujours sous la présidence du maréchal Soult. M. Guizot, Duchâtel, M. Dumont et d'autres personnages de la même nuance.

» M. Guizot et M. Duchâtel ont été mandés aux Tuileries vers quatre heures. Nous croyons pouvoir affirmer qu'il s'agissait de tout autre chose que d'une proposition ministérielle, du moins pour M. Guizot; mais les doctrinaires ne se séparent pas de leur chef. »

Voici maintenant l'opinion de la *Presse* sur la formation d'un cabinet centre gauche :

« On parle dit ce journal, de la formation d'un cabinet dans lequel entreraient MM. le maréchal Soult, Thiers, Passy et Teste. Nous nous bornerons à rappeler que le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

NOUVELLES D'ESPAGNE.

Dépêche télégraphique.

Bayonne, 25 avril à une heure et demie.

« Les courriers arriérés de Madrid, sont arrivés. La division Para, a rétabli les communications. Le général Nogueral est nommé au commandement de l'armée du centre. »

— Il s'agit ici des communications par la route de Saragosse, que Cabrera intercepte depuis l'échec ou la non réussite de Van Halen devant Segura. On voit que le général expie cet insuccès par une destitution, comme ses prédesseurs Oraa et San Miguel. C'est le troisième général en chef de l'armée du centre qui vient échouer contre Cabrera.

On a reçu à Bayonne des nouvelles de Tolosa, en date du 20; la garnison de Saint Sébastien a fait une démonstration contre la ligne carliste d'Andoain, mais ce mouvement a été sans résultat. Maroto a transféré son quartier-général à Orduna. Espartero s'est éloigné de Villarcayo pour retourner à Logrono.

Des lettres de Durango, mandent à la date du 18, que Maroto a fait occuper la Cantora de Aspe, carrière voisine de la montagne, entre Olaviaga et Portugalette. Sur cette éminence, séparée seulement de la rivière de Bilbao par la route de Portugalette, Maroto établira, dit-on, un fort et commanderait ainsi toute l'étendue de cette rivière.

Elio est toujours à Discastillo.

Tarragual s'est rendu à Tolosa, il était le 19, à Lecumberry.

— Les ministres ont tenu hier un grand conseil; les délibérations ont roulé sur une question de haute gravité, celle de l'opportunité de la dissolution des cortès. Nous croyons savoir qu'aucune résolution définitive n'a été adoptée; les ministres, sur ce point comme sur d'autres, ne peuvent pas parvenir à s'entendre. Il paraît certain que dans le sein du conseil les avis sont partagés sur l'opportunité de cette mesure, qui rencontre, du reste, de fortes répugnances en haut lieu. Les ministres Pizarro et Hompanera de Cos veulent la dissolution des cortès. MM. Perez de Castro et Chacon ne partagent pas cette opinion. Il leur semble que la convocation des cortès actuelles serait plus opportune. M. Arrazola, ministre de grâce et justice, affiche une sorte de neutralité apparente, mais on sait qu'il partage l'opinion de ceux de ses collègues qui veulent la dissolution. Le ministre le plus indifférent sur cette question comme aussi le plus franchement désintéressé est le général Alaix.

La malveillance cherche à accréditer des bruits inquiétans. On assure que si le décret de dissolution des cortès se fait entendre, des désordres éclateront ici.

On murmure contre les généraux, et surtout contre le comte de Luchana qui ne sait pas utiliser des forces imposantes. Les plaintes sont fondées assurément : on a fait le calcul que malgré le petit nombre relatif d'engagemens où se sont trouvées ses troupes, il a été usé depuis le commencement de la lutte plus de poudre que nous en avait fait dépenser toute la guerre de l'indépendance. Il est étonnant que le général Espartero n'ait pas encore commencé l'attaque de Romalès; il semble dormir à Pancorbo. Nous sommes inquiets de ne recevoir aucune nouvelle positive de l'armée du centre sur laquelle circulent depuis quelque temps des rumeurs peu favorables.

Ainsi, l'on parle de désorganisation, d'indiscipline, et surtout l'on s'étonne à bon droit que le général Van Halen n'ait rien fait pour rétablir les communications avec le haut Arragon, interceptées par des détachemens de l'armée de Cabrera. Pendant trois jours Marconel et Polo, deux lieutenans de Cabrera, ont occupé la route de Saragosse et de France. Ces détachemens carlistes, qui n'ont éprouvé aucune résistance sérieuse, ont pris le fort d'Acolea del Pinau, enlevé les 70 hommes de garnison, pillé la ville où ils ont commis d'infâmes excès.

BELGIQUE. — Bruxelles, le 28 avril.

Un brevet d'invention de 15 années est accordé au sieur Panis (E), de Paris, domicilié à Bruxelles, rue des Carrières, n° 10, chez le sieur Ozil, son fondé de pouvoirs, pour un nouveau gaz, appelé gaz Cassola.

— Un brevet d'importation de dix années est accordé aux sieurs Dawans et Orban, fabricants, domiciliés à Liége, pour une machine à fabriquer les chevilles ou pointes à placer aux talons et aux semelles des bottes. Ce brevet est accordé à la même condition que celle qui est apposée au brevet accordé au comte de Parsant.

Bruxelles, le 28 avril, — Société des Fonds publics. — (3 heures). La réunion est très-nombreuse, sans que les transactions soient actives. Les cours se soutiennent. Voici comment on a coté.

Fonds de l'Etat : 5 p. c. 101 3/4 c., 4 p. c. 91 3/4 c., 3 p. c. 72 5/8 A., Société de Mutualité 1070 (107) P., 1067 50 (106 3/4) A.; Banque de Belgique 750 (75) P. 747 50 (74 3/4) A.

L'actif espagnol est mieux par suite de la hausse de Paris 17 P. On croit à l'arrivée de M. Thiers aux affaires.

— Les transactions à la bourse ont été nulles aujourd'hui. Les cotes sont nominales : consolidés 98 1/8; espagnols actifs 20 1/8 3/4; différés 5 5/8 5/8; passifs 4 3/4 5; portugais 33 5/8; hollandais 5 p. c. 102 3/4 7/8; 2 1/2 p. c. 56 1/8; belges 105 3/4 104.

LIÉGE, LE 29 AVRIL.

PONT EN FER SUR LA MEUSE.

L'abondance de matière nous force à renvoyer à demain le compte-rendu de la séance du conseil communal de samedi dernier.

Voici le procès-verbal de la réunion dans laquelle on a examiné la proposition de M. Capitaine, d'adresser au gouvernement un vœu en faveur du pont suspendu au lieu du pont en pierres de la Boverie, dont la démolition est ordonnée.

Presque tous les membres du conseil réunis à la commission des travaux publics au sein de laquelle MM. Wilmar, ingénieur, Corbisier, administrateur des bateaux à vapeur, Joiris, batelier, et Max. Lesoinne, président de la chambre de commerce, avaient été appelés à se rendre, ont examiné le 20 avril 1839, la proposition de M. Capitaine d'émettre un vœu au gouvernement pour qu'il substitue au pont de la Boverie actuel un pont suspendu en fer.

L'assemblée se constitue sous la présidence de M. le bourgmestre qui fait d'abord donner lecture d'une lettre par laquelle M. Wilmar, après s'être excusé de ne pouvoir assister à la réunion, émet son avis en faveur d'un pont suspendu, afin de préserver la navigation des entraves et des dangers auxquels l'exposerait encore nécessairement un pont de pierres, malgré la nouvelle dérivation projetée.

Les personnes étrangères au conseil, dont les connaissances pratiques et l'expérience doivent avoir sur la décision à prendre une grande influence, sont priées de s'expliquer notamment sur les inconvéniens pour la navigation d'un pont de pierres à l'endroit où l'on a construit celui de la Boverie.

M. Lesoinne prend le premier la parole; il commence par expliquer les motifs de l'avis favorable au pont de pierres donné par la chambre de commerce avant la construction du pont actuel.

Cette assemblée consultative ne s'était pas dissimulée les inconvéniens d'un pont de pierres, pour la navigation, en pensant toutefois que la construction du quai de hallage en projet diminuerait les dangers, et que celui qu'il s'agit d'exécuter aujourd'hui les ferait cesser presque entièrement. Mais elle avait repoussé un pont de fer parce qu'on croyait, d'après les renseignemens donnés à cette époque, qu'il ne pouvait supporter qu'un poids de 10,500 à 11,000 kil., tandis que de gros charriots de l'Allemagne ou du Brabant ont des charges au-delà de 12,000 à 13,000 kil., et que deux de ces charriots circulant sur le pont

---

— Bravo! bravo! bis! — cria-t-on de toutes parts, après cette tirade de Lionel, dont le calme faisait tache sur l'effervescente agitation de l'assemblée. Paul et Louisy avaient bu en écoutant leur ami, et ils ne trouvèrent rien à lui répondre. — Ce Lionel est *ingrisable*! — cria-t-on.

— Donc, en buvant à la plus belle moitié du genre humain, tu trouves que c'est boire à notre santé? — dit Ludowic.

— Sans aucun doute! nous voici dix ici.... qu'on m'arrête les dix premières femmes qui vont passer dans la rue, et qu'on les compare à nous! vous verrez alors si j'ai prêché un paradoxe!

— Le fait est que je suis fort joli garçon! — dit Edmé en se regardant dans une glace.

— Lionel! — cria un des convives, — voilà Fulgence qui s'est endormi au lieu de t'écouter!

— Ou en t'écoutant! — dit Ludowic.

— Jouons-lui quelque tour! — dit-on.

— C'est cela! j'ai une idée! — reprit Ludowic; — il faut le mettre au lit, et lui jumeller une jambe..... Nous lui ferons croire qu'il se l'est cassée, et qu'on la lui a remise....

— Ah! oui! oui! emportons-le! c'est charmant!

On souleva Fulgence avec sa chaise, et on le porta dans une chambre de l'hôtel. Paul et Louisy, les moins ivres après Lionel, déshabillèrent le jeune homme, et le mirent au lit, après lui avoir enveloppé la jambe dans mille chiffons renforcés des deux morceaux d'un manche à balai. Fulgence, qui était des plus gris, dormait toujours. Un garçon de l'hôtel fut placé auprès de lui, avec sa leçon minutieusement faite d'avance. Il devait dire au jeune homme que, s'étant grisé la veille avec ses amis, il s'était cassé la jambe en sortant, et qu'on la lui avait remise; mais qu'il devait garder le lit six semaines.....

— Il ne croira jamais cela! — dit Edmé à Paul qui rentrait.

— Oh! que si! il est d'une crédulité proverbiale..... Henry! te rappelles-tu l'histoire du chien blanc?

— Quel chien blanc? — dit-on de toutes parts.

— C'est une preuve de la crédulité de Fulgence. Il avait l'an passé un gros chien noir, qu'il avait acheté à un anglais.

— Tu dis un chien blanc?

— Ecoutes donc!... nous nous mîmes dans la tête de le persuader que son chien était blanc....

— Et comment ça?

— Voici : nous donnâmes le mot à tous nos amis, au café, au restaurant, aux promenades, et chaque fois que Fulgence sortait avec son chien, il se trouvait sur sa route quelqu'un qui s'écriait en voyant l'animal :

— Voilà un bien beau chien blanc!

Ou encore :

— Voilà un chien d'un bien beau blanc!... un chien qui a une belle fourrure blanche!... un chien tout à fait blanc!

Tantôt c'était des gens que Fulgence connaissait; le plus souvent c'étaient des inconnus auprès desquels il passait; à chaque refrain, il regardait curieusement son chien, et le voyant noir. — D'où diable ça peut-il provenir? — se disait-il. — Fanor me semble pourtant très-noir.... Et toute la ville le trouve blanc.... Qu'ai-je donc dans les yeux? C'est incompréhensible!

Dans la crainte de se faire moquer de lui, il n'osait interroger personne et se contentait de recueillir tout ce qui se disait sur son passage, à propos de son chien. Pourtant un jour, l'esprit fort perplexe, il alla dîner chez une de ses parentes, et emmena Fanor.

— Ma tante, — dit-il, — de quelle couleur vous semble mon chien?

— Mais, mon ami, il est noir, je pense! dit la tante.

— Je le croyais comme vous! — reprit Fulgence; — mais pas du tout; il paraît qu'il est blanc!!

Et à dater de ce moment il se consola d'avoir cru que Fanor était noir, voyant que sa tante *s'y était trompée* comme lui.

— Et où est le chien? demanda-t-on, en riant aux éclats.

— Chez lui, je pense... Parlez-lui de son chien blanc... il n'en connaît pas d'autre!

— Alors il devra croire s'être cassé la jambe!... Nous lui enverrons des journaux pour le distraire!

— Et Sigismond pour l'endormir!

— Combien de temps le laisserons-nous là? — dit Sigismond.

— On verra!... jusqu'à ce qu'il reconnaisse la mystification!

— Ce serait trop!

— Mais en se tâtant la jambe il reconnaîtra bien qu'on le berne!

— Il ne tâtera rien du tout!... d'ailleurs, j'irai le voir à son réveil, et il a si grande confiance en moi, qu'il me croira sur parole... je lui en ai fait bien d'autres!

— Raconte-nous l'histoire des hannetons, Ludowic.

— On ne peut pas raconter ça à table, — répondit celui-ci.

— Bah! nous avons fini de manger depuis un siècle!... ces messieurs te prient par mon organe...

— Oui! oui! l'histoire des hannetons!

— C'est bien peu de chose! — reprit Ludowic. — Voici le fait : un jour nous étions à la campagne... c'était l'été dernier... Il n'y avait rien à manger dans l'auberge, et nous avions une faim telle, qu'en comparaison de la nôtre celle d'Ugolin dans sa tour n'était qu'un léger appétit... Prosper était avec nous. Fulgence, Prosper et moi, nous étions trois. Les provisions du pays offertes à nos appétits exotiques, consistaient en six œufs durs, rougis à Pâques dernier pour les enfans, et qui étaient en train de rester là jusqu'à la Trinité sans doute. Ajoutez à cela un morceau de fromage à faire fuir les corbeaux loin du village, et un reste de bierre dont on n'eût pas voulu pour laver les pieds d'un cheval. Très-bien! tout cela pour trois! Nous étions trop de deux pour que ces détestables alimens pussent satisfaire une faim provoquée par quatre ou cinq heures de course au clocher dans tous les environs.

— J'ai trouvé un moyen d'empêcher Fulgence de manger! — dis-je à Prosper. — A deux nous aurons ici de quoi nous lester l'estomac, et nous pourrons attendre l'heure de notre retour à la ville...

— Mais le malheureux tombe d'inanition! — me répondit Prosper.

— Je lui ferai passer l'appétit... de cette façon ses forces renaîtront..... laisse-moi faire!

Je sortis un instant. Je fouillai les haies voisines, et, d'aubépine en broussailles, je cueillis une jolie douzaine de hannetons que je trouvai sous les feuilles. Je rentrai à l'auberge avec mes bêtes.

— Les vivres sont courts..... — m'écriai-je, Fulgence pourra manger ma part d'œufs durs..... J'ai trouvé mon affaire dehors, j'ai de quoi déjeûner à mon goût....

Et je fis courir mes oiseaux sur la table.

— Quelle horreur! — dit Fulgence dégoûté.

— Bah! tu n'as rien vu.... attends!

En coupant deux tranches de pain, je les mastiquai de beurre, et plaçai entre les deux tartines une couche de hannetons....

— Pouah! — fit Edmé.

— A boire! — crièrent les autres.

— Ma tartine ainsi bien apprêtée, — reprit inflexiblement Ludowic, je me mis bien en face de Fulgence, et je mordis dedans, avec un appétit de collégien. Il fallut le voir alors..... Je gaze le tableau! Le fait est que les pattes, les antennes, les têtes des hannetons me pendaient aux lèvres, et que les dégoûts de Fulgence ne laissaient pas que d'être assez bien justifiés..... Il sortit fort en colère contre moi, jurant qu'il ne pourrait manger de quinze jours, et qu'il renonçait à mort aux fromages, aux œufs rouges et à notre pain bis....

— Tu vois! — dis-je à Prosper! — à nous la totalité du festin.

— Mais qu'étais-ce donc? — dirent à la fois Sigismond et Henry.

— Mon Dieu, rien de si horrible, je vous assure..... une douzaine de hannetons en chocolat que j'avais adroitement substitués aux insectes naturels. Les copies valaient les originaux, surtout à travers la confiante optique qu'avait déterminé mon exhibition première....

— Quelle bourde! — dit Paul, — et comment diable avais-tu des hannetons en chocolat dans ta poche, quadruple menteur?

— Comment j'avais sur moi ces.... Mais j'en ai toujours!

— Oh! l'arracheur de dents! Messieurs, ne croyons pas un mot de tout ceci!

— L'histoire est vraie, dit Lionel, seulement Ludowic l'a transportée à la campagne pour faire valoir sa mise en scène, et par égard pour des gens qui sortent de table.

— Et Fulgence ne mangea pas?

— Non certes! et aujourd'hui encore il est persuadé du haut en bas, que j'ai croqué deux demi-douzaines de hannetons! Vous voyez donc bien qu'il croira fermement s'être cassé la jambe si je le lui affirme..... L'histoire du chien blanc et celle de hannetons vous en sont un sûr garant.

— Et au besoin tu pourrais ajouter à ton dossier l'affaire du factionnaire, — dit Paul.

— Qu'est-ce que c'est que celle-là encore? — demanda-t-on.

— Mais Fulgence est donc un sot? — poursuivit Henry.

— Non sûrement! c'est au contraire un garçon de quelqu'esprit, auquel sa rare confiance en moi, a quelquefois été fatale pour son amour-propre, et voilà tout. Il n'y a pas de farce et de mystification que je ne lui aie faite..... mais toujours avec un sérieux tel, qu'il lui était impossible de se créer jour dans ma pensée, pour reconnaître si je me moquais de lui. Ce que je vous dis, c'est afin de vous bien persuader que nous le ferons rester au lit six semaines, sous prétexte de jambe cassée, si nous le voulons. L'anecdote du factionnaire est une preuve de plus, touchant sa candeur et sa naïveté d'alors. Aujourd'hui, je dois le dire, il est émancipé à l'égard de bien des choses, et beaucoup des folies de ce temps seraient répétées sans succès... L'expérience l'a formé à certains égards...

— Assez là-dessus! contes-nous donc l'histoire! tu nous tiens là le bec dans l'eau!...

doivent pouvoir se rencontrer, sans faire naître d'inquiétudes. On citait d'ailleurs des dispositions législatives qui s'opposaient au passage sur le pont avec une charge de plus de 12,000 kil. et la tolérance dont l'administration aurait pu user sous ce rapport ne rassurait pas complètement.

D'un autre côté la chambre de commerce avait franchement reconnu qu'un pont placé dans l'axe de la rue de l'Université eût été plus régulier et plus conforme aux règles du goût; mais un pont en pierre ne pouvait avoir d'autre direction que celle qui a été adoptée.

Depuis cette époque, d'après les renseignemens qu'a recueillis M. Lesoinne, le corps des ponts et chaussées s'est occupé de la question des ponts suspendus, et a pensé qu'un pont en fil de fer peut être construit de manière à obtenir une force de résistance beaucoup plus grande et capable de supporter 30,000 kil. au moins.

D'ailleurs les choses sont changées; indépendamment de ce pont à Liége, il y en aura un au Val Benoît auquel conduira une chaussée de Bac-en-Pot à Angleur, sur lequel se dirigeront beaucoup de gros charriots, d'abord parce que le trajet sera moins long et ensuite parce que le péage qui existera sur le pont de Liége n'existera pas sur celui d'Ougrée.

Il résulte de ces faits que le pont de Liége aura moins à porter qu'à une époque où il ne s'agissait pas d'un autre pont sur la Meuse.

Aujourd'hui M. Lesoinne pense qu'eu égard à ces nouvelles considérations la chambre de commerce, si elle était saisie de nouveau de la question, se prononcerait en faveur d'un pont suspendu en fer.

Il ajoute un dernier argument tiré de ce que la construction d'un pont suspendu accélérerait de deux ans la jouissance de ce moyen de communication.

M. Joiris, répondant à des interpellations de plusieurs membres du conseil et notamment de M. Dethier, rappelle que son opinion, ainsi que celle des bateliers les plus expérimentés, a toujours été contre un pont en pierre; que les malheurs qu'il a prédits, beaucoup plus nombreux qu'avant sa constructions, ne se sont pas fait attendre; que, contrairement à l'opinion émise par M. Lesoinne, le projet de quai de halage qui semble abandonné aujourd'hui n'aurait pas diminué les chances d'accidens; que la nouvelle dérivation en raccourcissant le cours de la rivière, augmentera sa rapidité et par suite multipliera les malheurs.

M. Joiris entre dans beaucoup de détails pour prouver la vérité de ses assertions.

Déjà le passage seul du pont des Arches offrait beaucoup de difficultés parceque les bateaux arrivés à l'évêché devaient couper la rivière de biais pour passer près de la digue de Béche et se diriger ensuite vers le pont.

Aujourd'hui les bateliers doivent prendre leurs mesures afin de passer le premier pont, et, bien préparés pour ce dernier, ils le sont mal pour celui des Arches; car il est constant qu'on ne peut manœuvrer entre les deux ponts. Les modifications à apporter à la rivière au tournant de St-Jacques laisseront toujours subsister le mal qui provient de l'impétuosité du confluent de l'Ourte et de la Meuse.

Interrogé sur le point de savoir si avec des arches en moins un pont de pierres offrirait toujours de grands dangers, M. Joiris répond affirmativement; il finit d'ailleurs en rappelant que les bateliers ont, il y a plusieurs années, demandé la suppression de l'arche du milieu du Pont des Arches.

Enfin M. Rémont appuie ce qui a été dit, quant aux dangers de la navigation, et cite un grand nombre de faits desquels il résulte que, quoiqu'il n'y ait pas 20 ans que les ponts en fer soient construits, l'expérience a déjà prouvé leur solidité et leur bonne conservation.

M. Corbisier se joint à M. Joiris, et de plus réclame pour le nouveau pont suspendu une élévation d'un m. 40 c. en plus que celle du pont de pierres; en d'autres termes qu'il soit à la même hauteur que le pont d'Ougrée. Car on n'est pas certain de la hauteur de ce dernier.

MM. Lesoinne et Joiris se réunissent sur ce point à M. Corbisier; mais MM. Despa et Lambinon s'attachent à démontrer que cette élévation en enterrant les maisons de la rue de l'Université, à partir de la maison Dartois jusqu'à celle de Collinet, ce qui concerne le gouvernement, donnerait lieu pour la ville à des indemnités aux propriétaires des rues du Collége, des Croisiers et du Méry.

D'autres membres combattent cette opinion en faisant ressortir que la ville n'est pour rien dans le travail du pont, et que par suite les propriétaires des maisons enterrées n'auraient d'action que contre le gouvernement: d'ailleurs à partir de chez M. Vanderstraeten les maisons sont de peu de valeur.

M. Rémont donne à ce sujet connaissance des calculs de la dépense dans les deux cas, soit que le pont se trouve placé sur l'axe actuel ou sur l'axe de la rue de l'Université: dans ce dernier cas les indemnités seraient plus élevées.

On examine un troisième point, celui de savoir si le pont doit être construit dans l'axe de la rue de l'Université; M. Piercot appuie l'opinion affirmative que partagent d'ailleurs tous les membres, moins ceux qui craignent par là augmenter les indemnités.

M. Koeler propose que le vœu du conseil à formuler par la commission pour lui être soumis porte sur trois points:

1° Un pont suspendu en fer;
2° Construit dans l'axe de la rue de l'Université;
3° Assez élevé pour ne pas entraver la navigation.

M. Lambinon combat la forme de ce vœu, et craint que le gouvernement ne s'en crée une arme pour faire supporter les indemnités par la ville; dans tous les cas, il demande que l'on prévienne le gouvernement de ce qui peut lui incomber de ce chef: cette opinion n'est pas partagée; car on reconnaît que le conseil n'a pas à transmettre des observations qui pourraient être contraires à l'accomplissement de ses désirs.

M. Despa de son côté désire que la chambre de commerce soit consultée avant que le conseil communal formule un vœu.

Plusieurs membres s'y opposent, chacun de ces corps doit agir librement et isolément.

Une discussion s'engage sur la position de la question.

Les membres de la commission des travaux publics demandent que le vœu comprenne uniquement la construction d'un pont suspendu en fer, sans mentionner ni son élévation, ni la rue dans l'axe de laquelle il s'agit de le placer.

Des membres étrangers à cette commission sont d'un autre avis.

On met aux voix la proposition suivante formulée par M. le président:

« Emettra-t-on le vœu que le gouvernement substitue au pont » en pierres actuel un pont suspendu qui donne le plus de faci- » lités possible dans l'intérêt de la navigation?

MM. Lambinon, Lhoest, Delexhy, Despa, Cox et Tilman répondent affirmativement.

MM. Billy et Forgeur n'assistaient pas à la réunion.

La cour de cassation a rejeté, il y a quelques jours, le pourvoi dirigé par Tripaerts et Paihe, contre l'arrêt de la cour d'assises de Liége, qui le condamne à 7 années de réclusion, à l'exposition publique et à 7,000 francs de dommages-intérêts. Ce sont ces individus qui avaient dépouillé un vieux prêtre de Huy, pendant la maladie qui a conduit ce dernier au tombeau. Ils ont été jugés à la session dernière du jury.

La cour de cassation a aussi rejeté le pourvoi de la fille Doyen, que la cour d'assises avait condamnée à la peine de mort, pour crime d'infanticide.

*** Les amateurs de spectacle ont eu hier un grand désappointement; les artistes de Bruxelles ne sont pas arrivés; à quatre heures seulement l'on a annoncé le changement de spectacle par une bande apposée sur l'affiche du jour; beaucoup de personnes avaient retenu des loges, très-peu les ont conservées.

*** La nouvelle administration théâtrale n'a pu encore s'entendre avec la commission des actionnaires pour la location de la salle.

*** Le bruit courait hier soir, que M. Ferdinand, notre ancien chef d'orchestre, viendrait avec plusieurs artistes du théâtre de Bruxelles, nous donner deux représentations, mercredi et jeudi. On parle aussi toujours de l'arrivée de la troupe allemande pendant le mois de mai.

Le jury d'examen pour la philosophie et les lettres a terminé aujourd'hui sa session. En voici le résultat:

35 élèves étaient inscrits pour *l'épreuve préparatoire* à la candidature en sciences, ainsi répartis:

6 de l'université de Bruxelles, 2 admis, 2 ajournés, 1 s'est retiré, 1 ne s'est pas présenté;

2 de Liége, 2 admis;

6 de Gand, 5 admis, 1 ajourné;

18 de Louvain, 13 admis, 1 rejeté, 4 ne se sont pas présentés;

3 études privées, 2 admis, et s'est retiré.

Pour la *candidature en philosophie et en lettres*, 39 élèves devaient être examinés, savoir:

13 de l'université de Louvain, 1 admis avec grande distinction, 7 admis simplement, 2 ajournés, 2 se sont retirés, 1 ne s'est pas présenté.

2 de Gand, 1 admis simplement, 1 avec distinction;

5 de Liége, 3 admis, 1 s'est retiré, 1 ne s'est pas présenté;

11 de Bruxelles, 6 admis simplement, 1 avec distinction et mention honorable, 1 rejeté, 3 se sont retirés.

8 études privées, 1 admis avec distinction, 3 admis simplement, 3 ajournés, 1 s'est retiré.

— On écrit de Courtray:

Une jeune femme de cette ville, mère de quatre petits enfans, laissée avec cette jeune famille dans le plus misérable dénuement par son mari, a disparu de son domicile, après avoir placé au milieu du taudis où reposaient ces pauvres innocens le reste d'un pain. Le père qui vivait avec une autre femme, objet de la surveillance de la police à raison de sa mauvaise conduite, avait reçu la veille une sémonce au parquet du procureur du roi, ce qui sans doute l'aura déterminé à quitter la ville et à suivre sa concubine qui s'est rendue à Roubaix (France). Les pleurs des enfans abandonnés ont donné, le lendemain matin, l'éveil aux voisins, qui ont conduit et porté ces petits malheureux au bureau de police. Les hospices les ont recueillis. Tout porte à croire que la mère aura mis fin à sa déplorable existence.

La chambre des représentans est convoquée pour le 2 mai, à deux heures. (*Moniteur.*)

— Nous lisons dans l'*Indépendant*:

« On nous assure que M. Smits, directeur du commerce au département de l'intérieur, est nommé directeur de la Banque de Belgique. »

SOCIÉTÉ DE ST.-LÉONARD. — MODIFICATIONS DES STATUTS. EMPRUNT.

Un arrêté royal porte ce qui suit:

Art. 1er. Les modifications apportées, par l'acte précité du 8 de ce mois, aux statuts de la société de St-Léonard pour la fabrication des machines, etc., sont approuvées.

Art. 2. La société ne pourra émettre aucune action ou obligation au-dessous du pair.

Art. 3. La présente approbation sera considérée comme nulle et non avenue si la société ne se conforme pas fidèlement à la teneur de l'acte du 8 avril précité, ainsi qu'au présent arrêté.

Donné à Bruxelles, le 19 avril 1839.

Ont comparu à l'acte précité: MM. de Brouckère (Charles-Marie-Joseph-Ghislain), directeur de la Banque de Belgique, agissant tant en son nom que comme président de la société des actions réunies, porteur de cinq cent treize actions de la société de Saint-Léonard pour la fabrication des outils et machines; comte Vilain XIIII (Philippe), vice-président du sénat, porteur de quatre-vingt-treize actions de la même société, et tous deux demeurant à Bruxelles; Poncelet (Jean-Henri-Regnier), directeur de la prédite société, demeurant à Liége, porteur de deux cent cinquante et une actions; Dubois (Charles), administrateur de ladite société, aussi demeurant à Liége, porteur de soixante dix-huit actions; Ryss (Appoline), née Poncelet, demeurant à Liége, porteuse de quatorze actions;

Lesquels sont unanimement convenus, en leur qualité d'actionnaires de la société susdite de St-Léonard, des dispositions suivantes:

L'administration est autorisée à emprunter jusqu'à concurrence de six cent mille francs sur hypothèque, à donner pour garantie toutes les propriétés immobilières de la société, et à stipuler les conditions de remboursement.

En outre, par dérogation à l'article cinq des statuts, le capital pourra être porté à seize cent mille francs, par l'émission de quatre cents actions de mille francs chacune, jouissant de tous les avantages attachés aux actions primitives; cette émission se fera par les soins du conseil d'administration.

Enfin les bénéfices à répartir, aux termes de l'article quatorze des statuts, entre les membres de l'administration et les actionnaires pendant les années mil huit cent trente-neuf, mil huit cent quarante, mil huit cent quarante et un et mil huit cent quarante deux pourront être en obligations, sans intérêts et payables en mil huit cent quarante-trois: dans le cas, les porteurs d'obligations auront la faculté, toutes les fois qu'ils en auront réuni pour mille francs, de les convertir, pair pour pair, en une action de la société.

— Moi j'ai le bec dans du marasquin! — dit Edmé.

— C'est vrai! pas tant de préambules! nous connaissons Fulgence pour un garçon estimable, ainsi raconte, et ne commente pas! — dit Henry...

— Nous logions dans la même maison. En face de nos croisées se trouvait un factionnaire, dont le métier était de se promener pendant deux heures, sur vingt pas de long, et une épaisseur d'homme de large. Vous savez les allures rêveuses et poético-contemplatives de Fulgence; le soir, lorsque la lune faisait luire son globe mélancoliquement enflammé, de même qu'une grosse opale placée comme féronnière au front du ciel.....

— Tas, tas! tas! des phrases!

— Silence.. lorsque la discrète Phébé, comme une reine entourée de ses sujettes, les vives étoiles, parcourant son empire azuré, distillant dans l'air.....

— Dis tout simplement qu'il faisait clair de lune! interrompit Henry.

— Soit! Fulgence ouvrait la fenêtre, et respirait l'air pur du soir, lançant sa pensée à califourchon sur un nuage, et chevauchant par les zônes éthérées de l'espace!... Il rêvait en un mot et sa poétique contemplation laissait aussi loin de lui la terre et les choses d'ici bas, que le ciel est au dessus des plus hautes montagnes de notre terre infime et ambitieuse! Titan audacieux, il accumulait pensée sur rêverie, contemplation sur hallucination..., et escaladait les mondes...

— Tu vas finir, Ludowic! à bas l'histoire du factionnaire, elle est ennuyeuse?

— J'y arrive; souvent le soir je rentrais chez moi, voyant mon Fulgence encadré dans la lumière intérieure de sa fenêtre, et le front livré aux mollesses haleines de la nuit calme, s'abîmant dans un océan de pensées azurées céleste, rose et nacre de perle. Le factionnaire, plate réalité, se promenait sous la fenêtre, comme s'il n'avait pas eu au deuxième étage au-dessus de lui, un être presque diaphane, qui conversait mentalement avec la Grande Ourse, Saturne et la ceinture de Casiopée!

Je rentrais. J'ouvrais discrètement ma croisée, et, privé de toute lumière intérieure, je m'appuyais aussi sur mon balcon. Les rudes ombres de la nuit noyaient notre logis; la partie éclairée de la rue se trouvait celle qui nous était opposée; on ne pouvait me voir. Alors j'interpellais le factionnaire dans un langage peu littéraire, fort expressif, et dont je n'ose vous offrir que le reflet le plus chaste, afin de ne pas trop choquer vos oreilles! quelque chose comme ceci enfin:

Eh! dis donc sacr.... soldat de Lucifer....., sale factionnaire...., fichu orangiste!.....

— Bon! bon! nous comprenons! dit Lionel.

— Le soldat levait aussitôt la tête, et voyant un homme en silhouette au milieu du cadre éclairé d'une fenêtre, il ne doutait pas que l'agression lui vînt de là, et s'adressant à lui, il répondait dans un langage horrible à sténographier. Le répéter me pèlerait la langue! Je reprenais, il répondait.. ça durait tant que ça pouvait!

— Mais Fulgence?

— Fulgence était, et est, je crois, encore un peu sourd... il entendait d'autant moins, qu'emporté par ses rêveries *bas-bleu* et azur céleste, il ne prenait garde à rien de ce qui se passait sur la terre. Plusieurs fois je renouvelai le dialogue avec le soldat qui se trouvait en faction, et toujours dans les mêmes conditions d'incognito. Un jour, je ne sais trop à quel propos, je racontai le tout à mon rêveur. D'abord il rit de l'espièglerie, mais prenant bientôt un sérieux adorable:

— Prends-y garde! — me dit-il, — ce soldat finira par se fâcher!

Dont le furent des éclats de rire homériques dans l'auditoire.

— Le soldat, devant finir par se fâcher, est délicieux! — proclama Sigismond.

— Dans son ignorance des choses terrestres, Fulgence ne savait pas sans doute que, relevé de deux heures en deux heures, le même soldat ne se trouvait pas à la même place une fois tous les trois ans! — reprit Ludowic. — Le factionnaire ne *finit pas par se fâcher*, mais un soir il y en eut un qui, plus chatouilleux que les autres, prit la plaisanterie trop au sérieux, et ajusta Fulgence, ou du moins, fit mine de l'ajuster. Le long canon d'acier poli, en se prolongeant vers la croisée, attrapa au passage un rayon de lune, qui fit croire au poète qu'il s'agissait par là d'une étoile filante; il laissa tomber ses regards inspirés sur ce globe où grouille notre débile humanité.. et voyant de quoi il s'agissait, il fit casse cou. Depuis ce soir là, il ne rêva plus à la fenêtre. La lune s'enveloppa de nuages pendant plusieurs jours, en deuil de son adorateur absent, sans doute.. Le ciel pleura.. il plut beaucoup... Fulgence contempla sa chandelle à l'heure et tout fut dit.

— Décidément, après cette histoire, après celles du chien blanc et des hannetons, nous pouvons lui faire croire qu'il s'est cassé la jambe, reprit-on; — garçon, du café! — Le plus curieux sera de savoir s'il souffre.... il l'avouera peut-être! O notre candide ami, nous viendrons nous asseoir à ton chevet, et te raconter le *Petit Poucet* et les bruits de la ville! nous chasserons les mouches qui viendraient chatouiller ta face, à l'aide d'une queue de paon, et nous te lirons les exhortations de saint Anastase, concernant les souffrances des affligés! — Garçon, du rhum!

— Rebuvons! les histoires de Ludowic nous ont coûté plus de raison qu'elles n'en ont elles-mêmes!... A la santé de n'importe qui!

— A la santé du valet-de-pique!

— Tu es gris, Edmé!

— Dis plutôt *regris*!

— Voyez l'autre qui dort toujours! Il a ses poches pleines de rogatons!

— C'est pour sa famille! pour sa respectable famille!

— Chantons?

— A nous richesses et butin,
Et bon vin!

Un autre:

L'amour, le jeu, le bon vin,
Voilà mon joyeux refrain,
Et ma philosophie. (*bis.*)

— Louisy, tais-toi!... Messieurs, laissez moi vous dire des vers... les derniers que j'ai faits... des vers superbes, messieurs!

— Non! non! à bas! pas de vers!

— Laisse-le faire! — dit Ludowic; — il ne pourra pas.

— Et pourquoi ne pourrai-je pas? — reprit le poète.

— Parce que j'ai de l'essence de *Vitiver* dans mon mouchoir, et que cela préserve des mites et des vers.... donc je ne te crains pas!

— Ah! ah! ah! enfoncé le poète! A boire!

— A boire à mort!

A dater de ce moment, les suites du dessert, compliqué du café, liqueurs et punch, prirent une telle allure, qu'il serait sérieusement question d'orgie, si nous temions à poursuivre le procès-verbal de cette réunion de jeunes fous, où l'on but comme des Syrènes. Les plus rangés demandèrent des verres d'eau sucrée, qui leur furent apprêtés avec du Kirch! les palais excités n'en sentirent rien. La raison était si loin déjà, qu'elle n'en reçut aucune nouvelle atteinte. On devine le reste! qui n'a assisté à une orgie, ou qui n'en a lu quelque description!

Conclusion: Lionel, le moins gris d'entre tous ces fous, logeait à l'Hôtel de Suède; il traversa la Place de la Monnaie, tant bien que mal, pour s'y rendre; il passa dix fois devant son logis, sans reconnaître la maison. Il s'égarait jusqu'au pont, et revenait à la rue de l'Ecuyer, sans s'apercevoir que vingt fois déjà il avait passé devant le seuil de l'hôtel. Las de chercher son domicile, et de ne le pas trouver, il parvint à réunir assez d'idées pour supposer qu'il se trompait de rue. — Le plus court parti, pensa-t-il, c'est de prendre un fiacre, et de me faire conduire... au moins de cette façon j'y arriverai!

Un fiacre se trouvait précisément arrêté dans la rue le long de laquelle il barbottait depuis une grande heure.

— Eh! cocher! hôtel de Suède, et vite!

— Hôtel de Suède?... — Le cocher hésita un moment, puis reprit. — Montez, bourgeois!

La portière s'ouvrit, le marche-pied s'abaissa, Lionel s'assit dans le fiacre.

Lorsque la pratique fut installée, au lieu de monter sur son siége et de fouetter ses chevaux, le cocher fit le tour de sa voiture, vint ouvrir la portière opposée à celle par laquelle Lionel était monté... Le marche-pied fut abaissé avec fracas:

— Nous y sommes! — dit le cocher.

— Comment?.... C'est ici?.....? — Lionnel y voyait trouble! Il descendit pourtant.

Le cocher réclama sa course, et tout fut dit. Au moment où le jeune homme s'était déterminé à prendre le fiacre, celui-ci stationnait à la porte de l'hôtel de Suède!

— Et Fulgence? — demanderez vous.....

Fulgence passa quinze jours au lit, croyant avoir la jambe cassée. Ses amis venaient lui tenir compagnie de temps à autre. Pour comble d'infortune, Ludowic se mit dans la tête de lui persuader qu'il y avait des belettes dans sa chambre, et que la présence d'un renard y était indispensable. Le renard fut amené, porteur d'une chaînes qu'il traînait et agitait constamment pendant toute la durée des nuits, de sorte que le pauvre Fulgence pouvait à peine dormir, au milieu de cet incessant Sabat.... Enfin un soir, il y eût réunion de tous les convives du souper dont nous avons parlé, qui déclarèrent à Fulgence qu'il n'avait jamais eu la moindre jambe cassée,... Quel malheur! Fulgence avait pris tant de précautions pour ne pas déranger l'appareil. Z. Z.

(*Indépendant.*)

ETAT CIVIL DE LIÉGE, DU 26 AVRIL 1839.

Du 27. — *Naissances* : 3 garçons, 1 fille.

Décès : 3 garçons, 4 filles, 4 hommes, 1 femme, savoir :

Hermes Cornet, âgé de 30 ans, tailleur, rue Bergerue, célibataire. — Dominique Grosh, âgé de 22 ans, soldat au 5e régiment de ligne, célibataire. — Pierre Vandenbosche, âgé de 22 ans, soldat au 5e régiment de ligne, célibataire. — Michel Rouma, âgé de 20 ans, menuisier, rue de la Clef, célibataire. — Jne. Cath. Piron, âgée de 48 ans, sans profession, rue Large.

VILLE DE LIÉGE.

Le collége des bourgmestre et échevins, informe le public qu'on peut venir prendre connaissance à l'hôtel-de-ville de la liste, arrêtée par la députation permanente du conseil provincial pour l'année 1839, contenant les noms des personnes admises à exercer dans cette province les diverses branches de l'art de guérir.

A Liége, le 24 avril 1839. Le président, *J.-J. Tilman.*

ANNONCES.

On a perdu un REGISTRE D'OUVRAGES, depuis sur Avroy jusqu'à la rue des Célestines. Trois Francs de récompense à celui qui la remettra chez Hubinon, père, N. 390, faubourg St-Gilles.

1er ALOSES de Meuse chez ANDRIEN, rue Souverain-Pont.

A LOUER un QUARTIER garni ou non, composé de deux belles chambres, situé à SCLESSIN, proche du passage d'eau d'Ougrée.

S'adresser chez M. BIDLOT dans ladite maison. 527

A LOUER présentement une PETITE MAISON DE CAMPAGNE avec jardin et tous ses accessoirs, située en la Petite-Voie à Herstal, non éloignée de la Meuse.

S'adresser à M. J. Fçois. DUPONT, échevin en ladite commune. 502

M. DOMKEN,

TENANT

l'Hôtel du Luxembourg

RUE SOEURS-DE-HASQUE,

A L'HONNEUR DE PRÉVENIR LE PUBLIC

QUE

L'OUVERTURE

A EU LIEU LE DIMANCHE 7 AVRIL.

Cet HOTEL étant entièrement MEUBLÉ A NEUF, il espère que les soins qu'il mettra à satisfaire les personnes qui l'honoreront de leur présence, ne leur laisseront rien à désirer tant pour le logement que pour la TABLE D'HOTE A UNE HEURE. 484

A LOUER

POUR LE PREMIER MAI PROCHAIN,

UNE JOLIE

MAISON DE CAMPAGNE

Avec jardin et bosquet, située sur Cointe, au-dessus du Grand Jonckeu.

S'adresser rue du Vert-bois, n° 354. 464

L. LEVASSEUR,

NEGOCIANT,

PIED DU PONT D'ILE, N. 776, MAISON ORBAN,

confectionne toute espèce de REGISTRES à dos élastiques et brisés, à l'allemande et à la française, PORTEFEUILLES, reliures et cartonnages; il tient tout ce qui concerne la fourniture de bureaux.

Au même magasin, FABRIQUE DE COLS EN SATIN et EN CRINOLINE. Nouvel envoi de GANTS de peau 1re qualité à 1 Fr. 75 et autres, bretelles, parfumeries, etc.

BEL ACCORDEON n'ayant pas servi, à vendre d'OCCASION

VENTE DEFINITIVE.

Me DUSART, notaire à Liége, fait savoir que le JEUDI 30 MAI 1839, à 10 heures, il sera VENDU, en son étude, sans réserve d'infirmation,

LES MAISONS

DONT LA DÉSIGNATION SUIT,

SITUÉES A LIÉGE,

1° UNE, rue Fond de l'Empereur, à St.-Séverin, n° 12-546, sur la mise à prix de 8000 frs.

2° Une AUTRE, avec jardin, rue Hocheporte, n° 29-78, sur la mise à prix de 3000 francs, en sus d'une rente de 42 florins de Liége.

3° Et UNE aussi située rue Hocheporte, n° 32-87, sur la mise à prix de 1500 francs.

On pourra les occuper le 24 juin prochain.

S'adresser audit notaire. 515

Mont de Piété de Liége

QUAI DE LA BATTE, N° 85.

MERCREDI, JEUDI, VENDREDI, 1, 2 ET 3 MAI,

à deux heures précises,

VENTE DES GAGES SURANNÉS.

550

G. PIRENNE ET Ce,

D'AUBEL,

Ont l'honneur d'informer le public qu'à dâter du 1er mai prochain, ILS TRANSFERERONT LEUR BUREAU DE CHAR-A-BANCS de chez M. TILMAN LE-JEUNE, Hôtel de France, chez M. P. T. DOMKEN, HOTEL DU LUXEMBOURG, rue des Sœurs-de-Hasque, place de l'Université, n° 278. — Le départ de Liége reste fixé à 3 1/2 heures de relevée.

Au même hôtel, il y aura pour Chaudfontaine, à partir du 1er mai prochain, deux départs par jour, à 6 1/2 heures du matin et à midi et demi.

Et à partir du 15 même mois, quatre départs, à 6 1/2, à 9 1/2 heures du matin et à 12 1/2 et 3 heures après-midi.

Vente

D'UNE SUPERBE

PROPRIETÉ,

SITUÉE A FLÉMALLE-HAUTE.

MERCREDI 15 MAI 1839, à 2 heures de relevée,

En l'étude et par le ministère

DE MAITRE DE BEFVE, NOTAIRE A LIÉGE

IL SERA PROCEDÉ

A LA VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

D'UN

Beau et Bon Bien

Situé à Flémalle-Haute, longeant la grand'route de Liége à Huy, à proximité de la Meuse, dans un site très-agréable, et consistant en DEUX CORPS de BATIMENS avec environ 13 hectares 30 ares et 2 centiares (15 bonniers 5 verges grandes ancienne mesure) de terres très-fertiles et d'excellentes prairies supérieurement arborées.

La vente aura lieu d'abord en détail, pris en masse.

S'adresser, pour connaître la formation des lots et prendre inspection des titres de propriété, ainsi que des conditions de la vente, en l'étude dudit notaire, rue Sœurs-de-Hasque, numéro 281-19, où le plan de la propriété est déposé. 478

LE LUNDI 6 MAI 1839, aux deux heures précises de l'après-dinée,

chez les enfans DIRIX à MOULAND,

IL SERA VENDU

PAR ADJUDICATION PUBLIQUE

LES

BIENS RURAUX

DONT LA DÉSIGNATION SUIT :

	Bonn.	Verg.
1. Une MAISON avec grange, écuries, étables, le tout bâti en briques; un jardin contigu, situés à la Halette, d'une surface de	»»»	12
2. Une PRAIRIE joignant à l'article qui précède mesurant	»»»	18
3. Une TERRE LABOURABLE au chemin de Mouland à la Maison Blanche, mesurant	»2	10
4. Une idem en lieu dit Vœreu Graff, mesurant	»»»	»7
5. Une idem sur la Montagne, mesurant	»3	»»»
6. Une idem près la précédente, mesurant	»2	16
7. Une idem sur la Montagne, mesurant	»»»	18
8. Une idem traversée par le chemin de Mouland aux Trois Rois, mesurant	»»»	13
9. Une idem sous les Haies Engels, mesurant	»»»	»8
COMMUNE D'EYSDEN.		
10. Une idem située en lieu la Grebbe, mesur.	»5	»»»
11. Une idem au chemin qui conduit au Moulin dit Meugge Moelen, mesurant	»»»	»5
12. Une idem (partie sur Mesch) au chemin qui conduit au Moulin de Mesch, mesurant	»2	»3
En tout dix-neuf bonniers dix verges.	19	10

Les acquéreurs auront des facilités pour le paiement.

S'adresser au notaire LEROUX, à Visé, pour voir les conditions. 489

En charge à Anvers,

CHEZ M. H. SERIGIERS.

POUR RIO-JANEIRO.

Le navire belge goelette neuve INDUSTRIEL, doublé et chevillé en cuivre, pour partir fin mai.

POUR CONSTANTINOPLE.

Le navire belge LA BRUXELLOISE, pour partir fin avril.

POUR MONTÉVIDÉO ET BUÉNOS-AYRES.

Le navire belge barque neuve le NATIONAL, doublé et chevillé en cuivre, pour partir fin mai. S'il n'y avait pas assez de marchandises, le navire toucherait à Mayo.

Tous ces navires, d'une marche supérieure, prendront frêt et passagers.

S'adresser pour plus amples informations à M. H. SERIGIERS, consignataire à Anvers.

VENTE

D'UNE

QUANTITÉ CONSIDÉRABLE

DE

BELLES BRIQUES.

MARDI, 30 AVRIL 1839, à 3 heures de l'après-dinée, M. Gilles GALLER, FERA PROCÉDER, par le ministère de Me RADELET, notaire,

A LA VENTE A L'ENCAN

DE

872,000 BRIQUES

de première qualité, en six briqueteries sur l'isle des Corbeaux, à Sclessin, commune d'Ougrée.

La VENTE se fera sur les lieux et à CREDIT. 524

Véritable Essence

CONCENTRÉE DE SALSEPAREILLE

DE BRETON, PHARMACIEN, RUE D'ARGENTEUIL, 31, A PARIS.

Une longue expérience a prouvé qu'aucun remède n'était comparable à cette ESSENCE POUR LA GUÉRISON DES MALADIES SECRÈTES, DES DARTRES, et généralement de toutes les maladies qui sont dues à une âcreté ou à un vice du sang. Véritable sudorifique, dépuratif par excellence, elle est la seule reconnue spécifique par les premiers docteurs de Paris, pour combattre avec succès les accidens qui suivent l'usage immodéré du mercure. 4 f. le flacon avec l'instruction. Dépôt chez M. Decamps, ph., rue de la Régence, à Liége, où se trouve aussi la Pommade du célèbre Dupuytren, contre la perte de la chevelure.

BOURSES.

PARIS, LE 27 AVRIL.

3 p. c.	81 45	Mutualité.	—
4 p. c.	101 80	Act. Réunies.	—
5 p. c.	110 65	B. c. d'Anvers.	—
Act. de la Banque.	2700	Dette active.	21
Ob. de la v. de Par.	1195	Passive	—
Emp. belge.	101 3/4	Emp. romain	103 1/2
Soc. générale.	—	Naples.	101 60
B. de Belg.	772 50	Empr. port. 5 p. c.	—

LONDRES, LE 26 AVRIL.

3 % consolidés.	93 1/8	Différées	9 3/8
Belge. 1832,	104	Passives	—
Hol. Dette active.	56 1/8	Russie.	—
Portug. 5 p. c.	33 5/8	Brésil.	78 1/4
Id. 5 p. c.	21 3/4	Mexicains 6 p. c.	24 3/4
Esp Emp. 1834.	20 3/4		

AMSTERDAM, LE 27 AVRIL.

Dette active.	55 7/8	Espagne. Ardoin.	16 7/8
5 p. c.	101 1/2	D. diff. 1830.	—
Billet de chang.	27 1/4	» » 1835	—
Synd. d'am.	94 5/8	» » Passive.	—
» 3 1/2 %	79 1/2	Portugal. E. 5 %	—
Soc. de Commerce	180 5/8	Naples. Cert. Fal.	—
Ch. de fer. d'Amst.	—	Russe. H. et Comp.	104 5/8
» de Rotterdam.	—	» 1826—1829.	—
Prusse L. 1832.	—	» C. c. Hope.	—
Autriche. Métall.	102 3/4	» Ins. gr. liv.	—
Brésil. Emp.	78 1/2	Pologne. L. 500 fl.	—

ANVERS, LE 27 AVRIL.

Anvers. Dette act.	104 1/4	A	Prusse. Em. à Berl.	126	P
» Dette diff.	50 1/2		Naples. Cert. Fal.	94 1/2	A
Emp. de 48 milli.	102	P	Et. R. Levée 1832.	101 1/4	P
» de 30 milli.	92		Cert. à A. 1834.	100	P
Hollande. Det. act.	—				
Rente rem.	—		CHANGES.		
Autriche. Métalliq	107	A			
Lots de fl. 100.	—		Amsterd. C. jours	1/4 0/0 p	A
» fl. 250.	475		Id. 2 mois.	—	
» fl. 500.	810		Rotterd. C. jours.	1/4 0/0 p	A
Polog. Lots fl. 300	119 1/2	P	Id. 2 mois	—	
» » fl. 500	139 3/4	P	Paris. C. jours.	1/8 av	A
Brésil. E. L. 1834.	79	P	Id. 2 mois	5/8 % p	A
Espagne. Ardoin.	16 3/4	A	Londres. C. jours.	39/11	A
Dette pasive 1834.	—		Id. 2 mois	39/8 1/2	A
» différée.	—		Francfort. C. jours	36	P
Danemarc. E. Not.	96 1/4	A	Id. 3 mois	35 5/8	A
Dito à L.	74		Bruxelles et Gand.	1/4 p.	A

BULLETIN DE BOURSE.

2 heures. — On a fait peu d'affaires à la bourse de ce jour. L'active espagnole ouverte 16 3/4 et reste P. et 16 11/16 0/0 argent au compt.

Primes à 1 mois 19 0/0 dont 1/2 0/0 P. coupon détaché, et ferme 18 5/8 0/0 au 2 mai, coupon détaché.

Londres et Paris viennent 1/8 0/0 en hausse.

Act. de la Société de Commerce d'Anvers, 92 0/0 et cours.

Primes à 1 mois 92 1/4 0/0 dont 1 0/0 cours.

BRUXELLES, LE 27 AVRIL.

Dette active 2 1/2	53 1/4		Brasseries.	—	
Emp. Rotshchild.	101 3/4		Tapis.	—	
Fin courant.	—		Fer d'Ougrée.	—	
Emp. de 30 mill.	91 5/8	A	Mutualité.	107	A
Id. de 37 mil.	72 5/8	A	S. C. Bruges.	—	
Emp de 1832 (4).	—		Monceaux.	—	
Act. de la Soc. G.	775		Act. Réunies.	—	
Emp. de Paris.	1650		Bornage.	—	
S. de Comm. de c.	118 1/2	P	Houyoux.	—	
B. de Belgique.	74 3/4		Papeterie.	—	
C. de S. et Oise.	100	P	Lits de Fer.	—	
Hauts-Fourneaux.	—		Luxembourgeoise	—	
Banque Foncière.	94	P	Civile.	—	
Idem.	100	P	Herve.	—	
Flenu.	—		Ch. de Fer de Col.	—	
Hornu.	—		Ch. de B., M. et B.	—	
Sclessin.	—		Asphalt.	—	
Soc. Nationale.	100	P	Holl. Dette active.	—	
Levant du Flenu.	—		Losrenten inscrit.	—	
Ougrée.	—		Autriche. Métalliq	—	
Sars-Longscham.	—		Naples. C. Falcon.	—	
Chemin de Fer.	—		Espagne. Ardoin.	16 3/4	A
Vennes.	—		Fin courant.	—	
St-Léonard.	—		Prime un mois.	—	
Chatelineau.	—		Différée de 1830.	—	
Verreries.	—		Idem de 1835.	—	
Betteraves.	—		Passives.	—	
Verrer. de Charl.	—		Brésil. E. de Roth.	77 3/8	A
L'Espérance.	—		Bome. E. de 1834.	101 1/4	

VIENNE, LE 20 AVRIL.

Métalliques 5 p. c., 107 7/32. — Actions de la Banque —.

Imprimerie de J.-B. Nossent, rue du Pot-d'Or, à Liége, N° 622.